

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lorsque, en 1979, se réunit la première assemblée des Rezéens intéressés par le patrimoine et l'histoire de leur ville, la conservation et la mise en valeur de ce qui était visible de la période gallo-romaine fut au cœur des débats.

Combien les choses ont évolué depuis ! Le site de Saint-Lupien, non seulement n'était pas préservé mais le prieuré lui-même était menacé de destruction. Aujourd'hui, nous pouvons voir ces bâtiments debout, bien que la restauration soit inachevée.

Les fouilles qui se sont déroulées par la suite sur le site et en d'autres lieux : la Bourdonnière (jardin Peigné), la Bourderie, la Blanche (maison de la Tanière) ont considérablement élargi nos connaissances.

Les archéologues –même si le travail à faire reste considérable– parviennent aujourd'hui à dégager les grandes lignes de la naissance et du développement de Ratiatum. Certes, les fouilles à venir infirmeraient peut-être quelques avis, mais elles en confirmeraient d'autres en les affinant. Dans dix ans, dans vingt ans, nous aurons sans doute une vue assez précise de l'ensemble urbain.

L'exposition qui se tient actuellement dans la « boîte noire » –comme disent beaucoup de Rezéens– c'est-à-dire à l'Espace Diderot, est particulièrement bien faite et, pour la première fois, nous offre un panorama du résultat des fouilles et une synthèse des connaissances sur Ratiatum.

Combien nous souhaitons que ces connaissances, toujours élargies, bénéficient à tous les Rezéens. Il y a bien longtemps que nous avons émis le vœu qu'un musée voit le jour en relation. C'est avec satisfaction que nous avons entendu M. Gilles Retière, Maire de Rezé, émettre le vœu à l'occasion de l'inauguration de l'exposition.

Nous ne pouvons qu'inciter nos amis et leurs proches à rendre visite à l'exposition. Ils verront que l'idée d'un musée archéologique à Rezé se justifie pleinement.

Mais à côté de cela, nous avons aussi des sujets d'inquiétude en matière de défense du patrimoine. Certes, la chapelle Saint-Paul n'a pas le même intérêt historique que les fouilles de Ratiatum, mais elle en a et l'évolution du dossier n'est pas rassurante. Ainsi, nous constatons que des vitraux ont été déposés suite à des aménagements intérieurs intervenant –ce qui est curieux– alors même que démarrent les travaux des nouvelles cliniques (intégrant Saint Paul), au confluent de la Sèvre et de la Loire.

Nous sommes aussi inquiets pour le devenir des anciennes filatures du Chêne-Gala dont une partie des bâtiments est vouée à la démolition dans le cadre d'un projet immobilier. Or, c'est, et de loin, le plus important témoin de l'architecture industrielle de la fin du XIX^e siècle à Rezé.

Notre commune a perdu beaucoup de témoins de son passé en relativement peu d'années. Devrons-nous aussi perdre ceux-là ! Nous espérons que non et ferons en sorte de nous battre pour les préserver.



Archives Municipales de Rezé

SOMMAIRE

. 19 juillet 1944, le crash du bombardier américain au Jaunais <i>Lucien Vallet - Jean Seutein</i>	3
. Les Biens Nationaux à Rezé <i>Isidore Impinna</i>	6
. La Chronique des Prêtres <i>Michel Kervarec</i>	14
. Une histoire de ponts à Pont Rousseau <i>Yann Vince</i>	17
. En traversant les ponts Dubuisson-Aubenay à Rezé en 1636 <i>Michel Kervarec</i>	22
. Quand le grand chemin de la Rochelle était une nouvelle route (III) <i>Yann Vince</i>	26
. La noyade de Jean Dejoie de Trentemoult <i>Michel Kervarec</i>	30
. Vie de l'Association – Bulletin d'Adhésion	31

Illustration en couverture :

La Place Sarraill, le Pont des Bataillons FFI et le Pont Rousseau dans les années 1980

« Les textes de cette publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs ».

« Les articles de ce numéro ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de l'Association des Amis de Rezé et leurs auteurs ».

LES AMIS DE REZE

Président	:	Michel KERVAREC
Vice-président	:	Yann VINCE
Trésorier	:	Gilbert AZAÏS
Trésorier-adjointe	:	Marie-Thérèse VASSENER
Secrétaire	:	Marie-Françoise ARTAUD
Secrétaire-adjoint	:	Fabien POUHEY-DICARD

19 JUILLET 1944

LE CRASH DU BOMBARDIER AMERICAIN AU JAUNAIS

PREMIER BILAN DES RECHERCHES HISTORIQUES

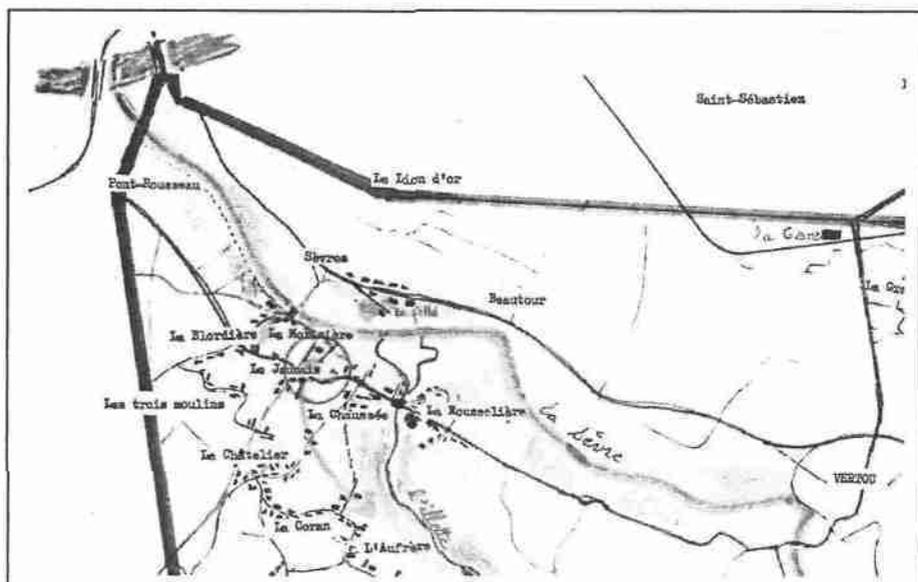
Le 19 juillet 1944 au soir, une quarantaine d'avions américains sont venus bombarder des ponts sur la Loire au Sud de Nantes. Au cours de l'opération, deux appareils ont été abattus. L'un est tombé sur la commune de Rezé (au lieu-dit Le Jaunais), l'autre sur la commune de Vertou (près du hameau de la Foresterie).

→ *L'avion de Rezé*

Trois aviateurs sont morts dans le crash, trois autres ont pu sauter en parachute. C'est le sort de ces derniers qui nous intéresse.

Nous savons que l'un d'eux est mort. Le fait qu'il ait été inhumé au cimetière de la Gaudinière laisse à penser que son corps a été relevé sur la commune de Nantes, sinon il aurait été enterré au cimetière Saint Paul comme ses camarades d'équipage. C'est peut-être lui que M. VESO (Quai Léon Sécher) a entrevu au-dessus du Pont de la Morinière se dirigeant vers l'Est et que M. Yves Desfossés (de la Rousselière à Vertou) a vu se poser au Nord de la Sèvre à quelques centaines de mètres à l'Est du Pont de la Morinière.

Que lui est-il arrivé ? Les deux témoins précités disent qu'il a été constamment tiré par les Allemands pendant sa descente. Une rumeur a couru disant qu'un parachutiste avait été tué par les Allemands à l'intérieur de la propriété sise 222, route de Vertou –« La Fille » – alors qu'il tentait de se dissimuler.



Plan des lieux du crash

Je continue à enquêter sur ces faits.

Un autre parachutiste a atterri à l'extrémité Ouest du Quai Léon Sécher près du Pont de la Morinière. M. VESO l'a vu juste derrière sa maison, alors accompagné du jeune résistant Gabriel CLISSON ; ils se dirigèrent vers la Blordière.

Les témoignages nous manquent pour savoir ce qui leur est arrivé par la suite.

Quant au troisième parachutiste, il s'est peut-être posé près de la carcasse de l'avion. J'ai vu, moi-même, une coupole de parachute étalée au milieu des débris de l'appareil. De plus, dans le livre *Les Rezéens dans la seconde guerre mondiale*, il est écrit qu'un membre de la Défense Passive de Rezé, arrivé rapidement sur les lieux du crash, a eu le temps d'entrevoir un aviateur qui s'enfuyait.

Est-ce lui comme semble l'indiquer le livre précité, qui a ensuite transité par la ferme PELLOQUIN, le temps de changer de tenue ? On nous dit qu'il était seul lorsqu'il s'est présenté, ce qui tend à prouver qu'il ne peut s'agir du parachutiste de La Morinière puisque CLISSON n'était pas avec lui.

Nous savons par les documents U.S. que les deux parachutistes s'en sont finalement tirés (même si l'un a dû effectuer, comme prisonnier, un petit séjour en Allemagne).

A mon avis, il serait utile d'en savoir plus sur les points suivants :

- L'emplacement de la ferme PELLOQUIN

Nous savons que c'est une petite ferme ; qu'elle ne devait pas être éloignée des lieux du crash puisque l'aviateur qui s'enfuyait à pied y arriva bientôt. Je pense que l'on pourrait la situer à la lisière Nord des villages du Châtelier, de La Coran et de l'Aufrère. La zone située entre ces villages et le lieu du crash était pratiquement déserte d'habitations et très compartimentée (plantations de vignes et de pommiers, haies, etc.). On pouvait facilement se déplacer sans être vu.

L'examen du cadastre de l'époque (à condition que les PELLOQUIN soient propriétaires de leur ferme) ou d'autres documents administratifs (listes électorales, registre des impôts, etc.) pourraient fournir des renseignements intéressants.

- L'identification du réseau de résistance de Gabriel CLISSON

Peut-être l'intéressé a-t-il rendu compte à ses chefs de ce qu'il a fait le 19 juillet au soir (ou s'est-il confié à un camarade de réseau) ?

- La recherche des témoins d'époque

Le livre *Les Rezéens dans la seconde guerre mondiale* fait état des témoignages de Mme CORBINEAU et M. L'HOTELIER dans le journal de M. BURGEAUD (un journal peut se transmettre à ses descendants). Je crois que M. BURGEAUD habitait Trentemoult et que sa fille se nommait Jeanne AVERTY.

Lucien VALLET

Les personnes qui pourraient et souhaiteraient apporter des informations sur ces faits sont invitées à prendre contact avec M. VALLET à l'adresse suivante :

M. Lucien VALLET, 8 rue de l'Île Gloriette - 44000 Nantes - (02 40 47 61 68).

19 JUILLET 1944

LE CRASH DU BOMBARDIER AMERICAIN AU JAUNAIS

PAR CEUX QUI L'ONT VECU...

■ J'ai rencontré Madame H., de Rezé, chez Monsieur et Madame Drouet, le 4 octobre 2001. Voici ce qu'elle m'a dit concernant l'avion tombé à proximité de ces lieux pendant la dernière guerre mondiale.

« Ce jour-là, j'étais chez mon frère, M. Brochard, qui habitait à l'angle nord-est des actuelles rues de la Blordière et de la Paix. L'avion s'est écrasé non loin de là, sur le coteau surplombant le vallon du ruisseau du Jaunais (actuelle rue François Bonamy). Un aviateur nous est apparu dans le jardin, son parachute accroché à un arbre fruitier. Déjà, les soldats allemands arrivaient excités et hurlants, terrorisant les habitants de la Blordière. L'aviateur s'était réfugié dans une remise du jardin (dite le caveau), sous un tas de foin. Les soldats allemands y pénétrèrent mais, dans leur rage et leur hâte, n'eurent pas la présence d'esprit de regarder sous le foin. Un voisin, Monsieur Paris, mécanicien SNCF, vint récupérer l'aviateur et le cacha dans son grenier jusqu'à la fin de la guerre ».

Concernant les autres aviateurs, Madame H. ne put être précise. Elle sait seulement que les familles Clisson, de la Morinière, et Pelloquin (ou Ploquin) furent concernées.

Michel KERVAREC

■ Jean Seutein, une figure de Rezé, connaît bien l'histoire de la commune pour s'y intéresser mais également pour l'avoir vécue. De sa riche vie, il a accepté de nous raconter quelques-uns des éléments les plus marquants. Avec son autorisation, nous publions ici son récit d'un épisode de l'histoire de Rezé auquel il a assisté, jeune adolescent : le crash du bombardier américain au quartier du Jaunais à Rezé.

« C'était le 19 juillet 1944. Une escadrille américaine approchait pour bombarder les ponts sur la Loire. Les Allemands avaient installé des batteries de D.C.A. en différents endroits à Nantes et dans les alentours. Il y en avait notamment une à Bouguenais, face au château de la Gaudinière. Les Allemands avaient ouvert une route qui partait du n° 43 de la rue Jules Vallès pour rejoindre La Marsoire près du moulin Cassé. Cette batterie, qui défendait le camp de Château-Bougon (l'aéroport de Nantes aujourd'hui) était équipée de canons de 88 autrichiens (mon père avait fait son armée dans l'artillerie, alors je connais un peu par lui). En plus, les Allemands les avaient perfectionnés et notamment électrifiés...

« La D.C.A. tirait et ses obus claquaient. Je gardais les vaches dans un pré au bas de l'Aufrère, dans les environs du château de la Maillardière. Au bout de ce pré, les Allemands avaient abattu de beaux arbres pour dresser une ligne de défense : ils avaient creusé une tranchée anti-char, des trous d'hommes de deux mètres sur un environ (les vaches y tombaient quelquefois dedans et c'était très difficile de les en sortir ; enfin, je n'y étais jamais arrivé seul !) et fait un champ de mine de la butte qui se trouvait tout près : ils n'avaient pas eu assez de mines, les Allemands, alors ils avaient complété avec des boîtes vides de mines !

« Les obus ont finalement touché deux bombardiers bi-moteurs. L'un est tombé à Rezé, au Jaunais, dans une tenue de jardinier ; je l'ai vu passer en flamme au-dessus de ma tête ; ça fait quelque chose, je n'en menais pas large ! Il cherchait quand même, apparemment, à atterrir. Avec la chaleur de l'incendie, les munitions des mitrailleuses de l'avion (du calibre 12,7 quand même) explosaient en rafale, comme si elles tiraient. Une partie de l'équipage est morte dans le crash ; les corps ont été enterrés à Saint Paul. Une autre partie a pu sauter en parachute ; quelques-uns ont trouvé refuge dans une des fermes qui se trouvaient dans les environs. Pour la première fois, j'ai vu les Allemands tirer sur les aviateurs.

Dans ces environs se trouvaient donc trois fermes qui dépendaient du château de la Maillardière : les fermes Ploquin, Moreau et Fournier. Dans le grenier de la ferme Fournier, étaient cachés des jeunes Briérois et Nazairiens qui fuyaient le STO... »

Jean SEUTEIN

LES BIENS NATIONAUX A REZE

La vente des Biens Nationaux, propriétés foncières enlevées par la Révolution à leurs propriétaires légitimes, devait résoudre la grave crise financière qui secouait la France en 1789. Elle va consommer définitivement la ruine de l'Ancien Régime, établir une nouvelle répartition foncière ; provoquer des révoltes dans les campagnes et des rancœurs parmi la masse des ruraux qui subissent la concurrence des citadins bourgeois lors de leurs ventes aux enchères.

1 - UNE GRAVE CRISE FINANCIERE : LES BIENS NATIONAUX PERMETTENT DE PAYER LA DETTE NATIONALE

● En 1789, la France connaît une grande crise financière : les caisses sont vides. L'évêque d'Autun, Talleyrand (évêque de nom seulement) propose le 10 octobre 1789, d'attribuer à l'Etat tous les biens du clergé, de les déclarer Biens Nationaux et de payer la dette nationale.



Talleyrand - par Banneville - Musée Lambinet

● Le 2 novembre 1789, dans la salle de l'archevêché de Paris, l'assemblée Constituante vote le décret de "la mise à la disposition" de l'Etat des biens du clergé par 546 voix (300 députés de droite et du centre sont absents).

Cependant, en contrepartie, la loi impose l'entretien du clergé, l'assistance, l'instruction et les frais du culte.

Très vite les biens du clergé sont complétés par les biens des nobles émigrés (dits "de deuxième origine") dont la vente fut décidée le 27 juillet 1792 puis par les biens des communaux, le 10 juin 1799 et enfin les biens des suspects (loi du 17 septembre 1793).

Les Biens Nationaux garantissent les assignats (billet gagé, "assigné" sur ces biens), qui ne sont pas au départ une monnaie mais une valeur mobilière à garantie immobilière. C'est en 1790, que l'Assemblée Constituante décide d'émettre un véritable papier-monnaie ayant cours obligatoire, remboursable en Biens Nationaux.



Assignat de cinquante livres

L'inflation provoque à nouveau un chaos monétaire général et la ruine économique. En 1793, l'assignat est fortement dévalué : il ne représente plus que 1/100^e de sa valeur nominale. La vente des Biens Nationaux se multiplie après Thermidor (1794), en petits lots, aux profits des porteurs d'assignats.

● En 1794, les Biens Nationaux seront payés en monnaie métallique et leur vente se poursuivra sous le Consulat et l'Empire.

2 - LA VENTE DES BIENS NATIONAUX PROVOQUE UNE NOUVELLE REPARTITION FONCIERE ET DIVISE LES FRANÇAIS

La vente de ces biens bouleverse la répartition de la propriétaire foncière : 1/5^e de la superficie de la France est mise aux enchères.

La terre, convoitée par la masse des ruraux, échoue très souvent aux citadins bourgeois qui peuvent surenchérir au moment des ventes. Malgré tous ces ruraux dépossédés de "LEURS" biens, toutes les constitutions de tous les régimes, républicains, impérial ou monarchique entre 1795 et 1848 déclareront irrévocables les ventes des Biens Nationaux. Ainsi en 1801, l'Eglise renonce à ses anciennes propriétés par le Concordat ; la charte de 1814 et les compensations financières de 1825 reconnaissent définitivement l'entière validité de l'acquisition des Biens Nationaux.

3 - ET LA VENTE DES BIENS NATIONAUX A REZE ?

Ils ont comme dans toute la France des origines diverses : ecclésiastique, nobiliaire, "communale". Les premiers sont mis en vente le 7 juin 1791 sous la monarchie constitutionnelle et les derniers en 1813 sous l'Empire¹.

► Les biens du clergé :

Les premiers à être mis aux enchères, ont lieu six mois après que le curé de Rezé, le 13 janvier 1791, s'insurge en chaire contre la constitution civile du clergé. On devine alors le climat tendu qui règne lors de ces ventes.

Parmi celles-ci, arrêtons-nous sur la vente de l'église et du cimetière. Ils sont achetés par Julien Angebaud le 4 Prairial an V (mai 1794) pour 2002 livres. Celui-ci achète ces biens en tant que fondé de pouvoir d'un groupe de Rezéens. Il déclarera laisser l'église et le cimetière à la disposition de la mairie pour le culte avec la possibilité de lui retirer ce droit en prévenant 8 jours à l'avance. Il cédera ces deux biens en 1815 après de nombreux refus pour la somme de 600 livres et pour la concession d'un banc à perpétuité dans la dite église. En dehors de la cure, les biens de l'Eglise appartiennent aux Bénédictins de Vertou, à l'abbaye de Villeneuve, à la communauté de Saint Clément, etc.



Le pressoir - gravure populaire sur la confiscation des biens du Clergé

¹ Références : Archives départementales de Loire Atlantique, 2 Mi 45.

► **Les biens nobiliaires :**

Ils représentent la principale ressource financière. La vente de l'auberge du Chapeau Rouge à Pont-Rousseau, appartenant à Haye de Slade, atteint le chiffre record de 410 000 livres.

Parmi les nobles dépossédés, notons Lyrot de la Patouillère qui fut un des grands chefs de l'insurrection vendéenne dans le vignoble sud / sud-est de Nantes. Il possède des métairies et borderies dans le bas bourg et à la Croix Médard.

► **Les biens de la commune de Nantes et de la fabrique² de Rezé :**

Ce sont des terres vendues tardivement à des Rezéens pour une valeur de 14 000 livres.

Les acquéreurs sont à majorité des bourgeois nantais : négociants, marchands, artisans-boutiquiers, huissiers... Au niveau de notre recherche nous ne trouvons que très peu de Rezéens et encore moins de paysans. Voici la liste non exhaustive des acquéreurs de biens nationaux :

- Ferrand François, marchand de bois à Nantes, membre de la garde nationale nantaise ;
- Rousseau, marchand de bois à Nantes ;
- Mathurin Louis Guillaud Aîné, négociant à l'île Feydeau à Nantes ;
- Orillard Ph., capitaine de la garde nationale ;
- Bellier, chapelier, député en 1789, membre de la municipalité de Nantes de 1789 à 1790 et en 1792 ;
- Ducoudray Antoine, négociant à Saint Nicolas de Nantes ;
- Schweighauser, négociant à Nantes ;
- Leroux Julien, maître-tanneur, membre du comité provisoire d'administration en 1789 ;
- Cailleau, maître serrurier à Nantes, élu député de sa corporation aux États Généraux de 1789, fait partie du bataillon Meuris qui combattit les Insurgés, membre de la municipalité nantaise en 1803 puis 1805 et 1813 ;
- Aguesse André, marchand au Chêne-Creux à Rezé, devenu percepteur sous l'empereur, il fut un des hommes les plus en vue tout au long de la Révolution ;
- Gendron Jacques Claude, membre de la municipalité de Rezé en 1794, assassiné par les Chouans en juillet 1795 dans l'île des Chevaliers où il s'était réfugié ;
- Landrin Pierre, marchand place de Bretagne à Nantes ;
- Pichaud Jean, négociant à Nantes ;
- Devin Margueritte, veuve de Pierre Devin laboureur à Rezé ;
- Dupuy Jean, fournisseur pour les navires – Nantes ;
- Lamaignière, négociant à Nantes - capitaine de la Garde Nationale. Plusieurs fois membre de la municipalité nantaise entre 1803 et 1813 ;
- Bruneau Jean, huissier à la Chambre des Comptes de Nantes, avoué sous le Consulat, membre du Tribunal criminel extraordinaire, 1^{er} consul ;

² Fabrique : Assemblée représentant les habitants de la paroisse.

- Bridon Charles Auguste, orfèvre, député de sa corporation pour les Etat Généraux de 1789, lieutenant d'artillerie de la Garde Nationale ;
- Augebaud Julien, fondé de pouvoir d'un groupe de Rezéens ;
- Beilvert Joseph, marchand de vin à Bouaye, personnage controversé, ultra-républicain, éclaireur des armées républicaines contre les insurgés vendéens, accusé de nombreuses exactions, emprisonné et libéré à plusieurs reprises ;
- Peccot Antoine, architecte, membre actif de la municipalité nantaise ;
- Douillard Jean François, architecte, membre de la municipalité nantaise en 1792-1793, maire de Nantes en 1787, accusateurs avec Peccot des anciens Montagnards ;
- Garnier, capitaine de la Garde Nationale en 1792-93 ;
- Dupuy, fournisseur pour les navires, capitaine de la garde nationale ;
- Aguesse Pierre-Simon, percepteur sous le Directoire à Rezé ;
- Richard, boucher à Rezé (6^e fortune sous le consulat) ;
- Clavier, procureur au Présidial sous l'Ancien Régime, accusateur public en 1796, membre du corps législatif sous le Consulat ;
- Fruneau, boulanger au bourg de Rezé, membre de la municipalité sous le Consulat.

A l'exception de Joseph Beilvert qui commit de nombreuses exactions sous la Terreur, la plupart des acquéreurs appartiennent au parti des Girondins. Ils occupent des fonctions administratives parfois importantes et survivront à la Terreur à cause de leur participation à la guerre contre les insurgés vendéens.

On doit noter que le château de Rezé appartenant aux Monti de Rezé et les terres en dépendant ne figurent pas dans le tableau. Ils furent baillés par l'administration le 12 novembre 1787 à un nommé Savin. L'estimation avait été considérablement sous-évaluée et les Monti purent par la suite retrouver leurs biens qui n'avaient pas été vendus.

Le domaine de Praud cité dans le tableau et appartenant aux Bascher fut racheté par la famille... Bascher pour deux ou trois septiers de grains. Remis en adjudication le 19 novembre 1797 pour 3 600 livres, il reste aux Bascher.

Le domaine de la Brosse, appartenant aux Hay de Slade (cités Haye) fut acquis par le négociant Rousseau.

Langlais de la Roussière, propriétaire du Breuil en Bouguenais, possédait aussi des terres à Rezé qui furent mises en adjudication comme Biens Nationaux. Elles se situaient essentiellement dans le secteur du Genétais.



Le triomphe de la finance - gravure satirique du temps

Les biens nationaux dans la commune de Rezé (AD 44 ; 2 Mi 45 - R1)

Références ADLA Liasses	N° d'ordre	Provenance des domaines	Désignation des biens confisqués	Noms des acquéreurs	Dates d'adjudications	Prix
Q 56	914	Cure de Rezé	Les prés Martin et de la Boulière (voir Bouguenais)			
Q 56	915	Cure de Rezé	Vigne au Clos des Bois de Rezé	Bridon	28 Prairial an IV	4 676 livres
Q 56	916	Cure de Rezé	Le Presbytère et le jardin	Angebaud	4 Prairial an V	2 002 livres
Q 56	917	Cure de Rezé	L'Eglise et le cimetière	Peccot	14 Pluviose an XII	600 livres
Q 56	918	Bénéfice	La Chapelle de St Entrope	Dupuis	11 février 1792	760 livres
Q 58	1330	Bénédictins de Vertou	Un canton de terre dans les Petits Prés	Beilver Ferrand	24 Floréal an IX	195 livres
Q 58	1334	Bénédictins de Vertou	Un canton entre la pièce de Pelonaille, vigne au clos de la Morinière			
Q 59	1485	Communauté de St Clément	La maison de la Chaussée avec ses dépendances	Ducoudray	4 octobre 1792	50 100 livres
Q 60	1617	Abbaye de Villeneuve	Le pré Paty	Scheighanser	25 août 1791	8 100 livres
Q 60	1619	Abbaye de Villeneuve	Une maison au bourg, des vignes et des terres	Leroux-Duranderie	14 Thermidor an IV	7 680 livres
Q 60	1622	Abbaye de Villeneuve	Un canton dans les prés de Pont-Rousseau (7 boisselées)			
Q 60	1623	Abbaye de Villeneuve	Deux cantons dans les prés de Pont-Rousseau (30 boisselées)	Cailleau	19 avril 1792	4 850 livres
Q 65	1988	Bascher	La terre de Praud			
Q 65	1988	Bascher	Terres aux villages du Genetay et au Chêne Creux			
Q 71	2589	Cornulier (de)	La maison et le domaine de l'Enaudière ou des Nodières	Ferrand	3 Thermidor an III	60 100 livres
		Fabrique de Rezé	Au village de la Belorderie deux borderies (73 boisselées) - Au village de la Belorderie deux borderies (48 boisselées)	Aguesse et Olive	1er Thermidor an IV	7 093 livres
		Bascher	La moitié du Pré Brossard	Bernard (Jacques)	13 février 1808	3 250 livres
		Bascher	Un canton au Chêne Creux ; divers cantons aux Houssais, à l'Orgerie et le pré de l'Hérault	Richard	13 février 1808	1 425 livres
		Bascher	Trois cantons en l'ouche du Genetay	Clavier	13 février 1808	4 918 livres
		Ville de Nantes	Un atterrissement sur la Sèvre		4 août 1813	
		Ville de Nantes	La tête de la Haute-Ile, le pré de l'Echelle 6 ares	Palis et Fruneau	4 août 1813	70 561 livres

Les biens nationaux dans la commune de Rezé (AD 44 : 2 Mi 45 - R1)

Références ADLA		Provenance des domaines	Désignation des biens confisqués	Noms des acquéreurs	Dates d'adjudications	Prix
Liasses	N° d'ordre					
Q 71	2589	Cornulier (de)	Une borderie à la Galotière	Ferrand	3 Thermidor an III	6 000 livres
Q 71	2589	Cornulier (de)	Trois borderies au village du Chatellier	Rousseau 1/2 et Quilaud 1/2	3 Thermidor an III	16 000 livres
Q 71	2589	Cornulier (de)	Rente, moulin de l'Enaudière, pré de l'Islette, pièce d'afféagement	Rousseau 1/2 et Quilaud 1/2	3 Thermidor an III	18 600 livres
Q 71	2589	Cornulier (de)	Pièces des Morinières, des Négasseries, de la Lande, du Bois, pré de la Butte	Rousseau 1/2 et Quilaud 1/2	3 Thermidor an III	12 600 livres
Q 71	2589	Cornulier (de)	Cantons de pré à Pontrousseau	Ferrand, Rousseau, Quillard	3 Thermidor an III	410 000 livres
Q 71	2886	Haye	L'auberge du chapeau rouge à Pontrousseau 12 journaux de terre	Orillard	18 Thermidor an VI	410 000 livres
Q 71	2886	Haye	Cantons de pré (4 journaux 59 cordes), Prés des Marguilonc, des Chevaliers	Bellier Péccot	14 Pluiose an XII	5 200 livres
Q 71	2886	Haye	Pièces de la Souris, du Clos de l'Essart, vigne de la Salle, de Launay, du Rocher-Babin, du Champ-Arsant, un magasin et 3 boiseées de terre à la	Peccot	21 janvier 1809	3 100 livres
Q 71	2886	Haye	Arsant, un magasin et 3 boiseées de terre à la	Bellier	7 septembre 1812	3 175 livres
Q 76	3111	Lyro de la Patouillère	Les métairies, borderies du Bas-Bourg et de la Croix Médard	Douillard, Bouchet	19 Frimaire an VI	25 000 livres
Q 83	3654	Couillaud de la Rive	La maison de Belle Rivière et ses dépendances	Garnier	13 Floréal an II	33 000 livres
Q 83		Cure de Rezé	Un canton de pré de 4 boiseées en l'île des Chevaliers	Dupuy	13 mars 1792	450 livres
Q 83		Cure de Rezé	La Chapelle Blanche au Bourg	Dupuy	26 mars 1792	1 600 livres
Q 71		Bénédictins de St Jacques	Un magasin avec un Pressoir	Aguesse	26 Mars 1792	1 700 livres
Q 83		Bénédictins de Vertou	Un magasin avec un Pressoir	Gendron	26 mars 1792	1 000 livres
Q 83		Bénéfices des Rafins	Maison, jardin, 5 cantons de terre labourable, saulzates	Gendron	7 juin 1791	6 000 livres
Q 56		Cure de Rezé	La pièce du Moulin (Bourg)	Mouton	19 mai 1791	1 325 livres
Q 56		Cure de Rezé	La pièce du grand Clos	Landrin	7 juin 1791	800 livres
Q 56	910	Legat Piau	Borderie au village de la Bourdonnière	Vve Devin	26 mars 1791	930 livres
Q 56	911	Pieuré de St Lucien	Une chapelle, un logis, des terres à St Lucien	Pichaud Lamaignère	10 février 1791	17 700 livres
Q 56	912	Cure de Rezé	Terres au champ St Martin, au Bois de Rezé, au grand Clos etc...	Bruneau	22 juin 1791	1 750 livres
Q 56	913	Cure de Rezé	Le pré Chapeau	Gendron	3 août 1791	110 livres

Cotisations	Désignation des biens confisqués	Nom des acquéreurs	Actes d'adjudication		Prix
			Dates	Amis juges	
916	Pignat Pierre	Mademoiselle de Brindemont	26 Mars 1791	X	930 lb
917	Bureau des Laines	Madame de Lamoignon	14 Mars 1791	X	47,700 lb
918	Comte de Bels	Baron de Bels	22 Juin 1791	X	4750 lb
919	"	Gardien	2 Mars 1791	X	1100 lb
920	"	"	"	"	"
921	"	"	"	"	"
922	"	"	"	"	"
923	"	"	"	"	"
924	"	"	"	"	"
925	"	"	"	"	"
926	"	"	"	"	"
927	"	"	"	"	"
928	"	"	"	"	"
929	"	"	"	"	"
930	"	"	"	"	"
931	"	"	"	"	"
932	"	"	"	"	"
933	"	"	"	"	"
934	"	"	"	"	"
935	"	"	"	"	"
936	"	"	"	"	"
937	"	"	"	"	"
938	"	"	"	"	"
939	"	"	"	"	"
940	"	"	"	"	"
941	"	"	"	"	"
942	"	"	"	"	"
943	"	"	"	"	"
944	"	"	"	"	"
945	"	"	"	"	"
946	"	"	"	"	"
947	"	"	"	"	"
948	"	"	"	"	"
949	"	"	"	"	"
950	"	"	"	"	"
951	"	"	"	"	"
952	"	"	"	"	"
953	"	"	"	"	"
954	"	"	"	"	"
955	"	"	"	"	"
956	"	"	"	"	"
957	"	"	"	"	"
958	"	"	"	"	"
959	"	"	"	"	"
960	"	"	"	"	"
961	"	"	"	"	"
962	"	"	"	"	"
963	"	"	"	"	"
964	"	"	"	"	"
965	"	"	"	"	"
966	"	"	"	"	"
967	"	"	"	"	"
968	"	"	"	"	"
969	"	"	"	"	"
970	"	"	"	"	"
971	"	"	"	"	"
972	"	"	"	"	"
973	"	"	"	"	"
974	"	"	"	"	"
975	"	"	"	"	"
976	"	"	"	"	"
977	"	"	"	"	"
978	"	"	"	"	"
979	"	"	"	"	"
980	"	"	"	"	"
981	"	"	"	"	"
982	"	"	"	"	"
983	"	"	"	"	"
984	"	"	"	"	"
985	"	"	"	"	"
986	"	"	"	"	"
987	"	"	"	"	"
988	"	"	"	"	"
989	"	"	"	"	"
990	"	"	"	"	"
991	"	"	"	"	"
992	"	"	"	"	"
993	"	"	"	"	"
994	"	"	"	"	"
995	"	"	"	"	"
996	"	"	"	"	"
997	"	"	"	"	"
998	"	"	"	"	"
999	"	"	"	"	"
1000	"	"	"	"	"

LA « CHRONIQUE » DES PRETRES

Dans un ouvrage intitulé *Moi, Jean Martin, recteur de Plouvellec*, sous titré *Curés journalistes de la Renaissance à la fin du XVII^e siècle* (éditions Apogée), l'historien Alain Croix nous présente un recueil de notes écrites par des prêtres le plus souvent dans les registres paroissiaux, assez rarement dans des cahiers particuliers. Pour l'historien, ces notes sont précieuses et offrent des témoignages sur la vie du temps que l'on ne trouve souvent pas ailleurs. Elles touchent différents domaines avec, bien sûr, une prédilection pour la vie religieuse.

Pour notre secteur, le plus proluxe des prêtres est incontestablement André Landais, aumônier de l'hôpital de Toussaint, dans le quartier des Ponts à Nantes, entre 1625 et 1671. Son poste lui offre du temps libre et il le met à profit pour tenir une véritable chronique. Nous lui devons un compte rendu d'une mission tenue aux Couëts en 1663 qui est d'un intérêt exceptionnel par sa précision et nous renseigne sur la reprise en main des fidèles dans le cadre de la Contre-réforme catholique :

"MISSION AUX SCOUËTS"

"Le mercredi jour et feste de saint Jacques et saint Philippe 1^{er} mai 1669 commença par l'ordre de Monseigneur Gilles de la Baume Le Blanc, très digne évesque de Nantes, la mission dans l'église des religieuses des Scouëts, où les peuples des paroisses circonvoisines se devoient trouver pour estre instruits, catéchisés, confessés et communiés par nombre de bons ecclesiastiques à ce députéz et commis, qui travailloient continuellement à l'instruction du peuple, qui y affluoit en si grand nombre, que c'estoit une chose tout à fait merveilleuse, et qui ne se peut imaginer que par ceux qui en ont esté les spectateurs, et ce tout le long du dit mois de may, où se faisoit tous les jours le catéchisme, avec deux prédications par chacun jour, l'une à cinq heures du matin et cinq heures du soir, où se trouvoit si grande multitude de peuple que les prédicateurs ne pouvant prescher dans l'église pour la grande affluence du monde furent contraints de faire porter la chaire dans la cour sous un grand noyer, où se faisoit prédicateur prestre de l'évesché de Vennes (Vannes) et promoteur et curé d'une paroisse du dit Vennes, qui faisoit bien paraistre le zèle qu'il avoit pour la gloire d e dieu et le salut des âmes, à quoy il s'employoit de tout son pouvoir et avec un zèle très ardent, ce qui continua jusqu'au dimanche 2 juin, auquel jour finit le jubilé en Rezay et Bouguenais par une célèbre procession du très saint sacrement, porté par monsieur le Doyen de Nantes assisté de... prestres, où marchoient un grand nombre de jeunes enfants qui avaient commencé à communier le jour de l'Ascension 30 may. Et marchaient en cet ordre : les filles à la teste de la procession deux à deux jusqu'au nombre de six à sept cents, et en suite les garçons en pareil ordre et en si grand nombre que les filles ou à peu près, et puis suivaient les prestres et le saint Sacrement, et un nombre infiny de peuple qui l'accompagnoit confusément. Et au soir le prédicateur fist sa dernière prédication e t dist adieu avec les prières et en pleurs de tous les auditeurs."

C'est là un témoignage exceptionnel sur la religiosité populaire de l'époque à Rezé et Bouguenais et qui touche toute la population. Tout à fait rarissime est le rejet de la religion, protestants et israélites éduquant les leurs avec les difficultés que l'on sait. Aussi la note relevée par Alain Croix dans le registre de l'Hôtel Dieu pour 1660 est-elle d'un grand intérêt. Elle est relative à la sépulture d'une "jeune femme âgée de 23 ou 30 ans qui ne voulut dire son nom, qui estoit vagabonde, et ne voulut recevoir les saintz sacremenz à sa mort ni invoquer le saint nom de Jésus. Les malades proches de son lit l'appeloient Jacquette."

Le registre de Saint Jacques pour 1622 porte un témoignage de André Landais qui est alors jeune prêtre de 28 ans. Il y raconte, avec sa précision habituelle, un pèlerinage effectué au Mont-Saint-Michel par 16 cavaliers dont il était. On note qu'ils désignaient un "roy" parmi eux, les autres étant les "soldats", usage mal connu :

"Le sabmedy 14 mai et vigile de la feste de Pentecoste 1622, missire André Landays, Pierre du Breil, Maurice Deshays, Anthoine Pecaud, Guillaume Paris, Pierre Ridet, Mathurin Daniau, Jan Moricet, Toussainetz Etevein, Victor Marcon, Pierre Eon, François Eon, Guillaume Macé, Macé du Vault, Guillaume du Mont, Estienne Martin partirent de Nantes environ les huit heures du matin pour aller par dévotion en voyage à Saint Michel du Mont, évesché d'Avranches en Normandie, et arrivèrent là le mardi 17 environ les six heures et demie du matin, dirent la messe et firent leur voyage, acheptèrent leur équipage de crosilles³..., couronnèrent leur roy d'une belle couronne d'argent, et leur roy leur donna à chascun une demie aulne de ruban rouge incarnadin, disnèrent chez un hoste appelé Poirier dit le Nantais, s'acheminèrent et partirent du mont à la cheute de la marée environ les deux heures d'après midy dudit mardy, et allèrent coucher à Entrain où ilz avoient couché le lundy d'aparavant. le lendemain mercredy ils arrivèrent à Rennes bien mouillés, environ les trois heures du soir, passèrent au travers de la ville deux à deux, le roy en la teste de la compagnie, toutes les trompettes sonnant à tous les carrefours, entrées, milieu et bout de chasque rue, logèrent au faubourg de la Magdelaine, à l'Image Saint Pierre. Le lendemain jeudy 13 nous vinsmes coucher à Derval, et le vendredy 20 à Trellières pour estre le lendemain à porte ouvrante à Nantes. Le lendemain sabmedy 21, par la grâce de Dieu, nous arrivasmes à Nantes à porte ouvrante, passasmes par la ville en rang par deux et le roy en teste, allasmes à Sainct Jacques de Pirmil où nous chantasmes le Te Deum et dismes la sainte messe en action de grâces à dieu devant saint Jean où est l'image de monsieur saint Michel, et au partir de là le roy donna à disner à tous ses soldats, les conduisit au bout de Vertays et là prinst congé d'eux et les remercia de l'honneur qu'il avait receu d'eux tout le long du dit voyage".



Archives
Municipales
de Rezé

³ Petite croix.

André Landais mit aussi ses talents de chroniqueur au service du fait divers. Son collègue, curé de la Chapelle-Basse-Mer, écrit dans son registre paroissial au sujet de la sépulture, dans le chœur de l'église, de Jean Cottret, prêtre de la paroisse, "*lequel fut recouvert dans l'estans de Fremento, paroisse de Valet plus de sept mois après avoir esté assassiné et là transporté*" (3 juillet 1639).

Landais indique "*Le Rouge, curé de la Varenne, fut roüe au Bouffay pour l'assassinat de messire Jean Cotret, le sabmedy 30 juillet 1639.*"

Ainsi, nous apprenons que le curé de la Varenne, après avoir assassiné un vicaire de la Chapelle-Basse-Mer, transporta le corps de celui-ci jusqu'à l'étang du domaine seigneurial de Fromenteau en Vallet et fut roué pour ce crime.

André Landais nous laisse encore de précieuses indications sur le temps qu'il fait et les incidences souvent graves sur les moissons, la santé publique etc. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Michel KERVAREC



Archives Municipales de Rezé

UNE HISTOIRE DE PONTS A PONT ROUSSEAU

Le pont Rousseau, qui donna son nom au quartier, est le premier de la première ligne des ponts de Nantes en venant de l'ancien grand chemin du Bas-Poitou. Ouvrage jeté sur la Sèvre, aujourd'hui reliant la commune de Rezé à celle de Nantes, son ancienneté est attestée par un acte de 1132⁴. Par cet acte, les moines de Tiron en reçoivent la gestion par Conan III de Bretagne, avec des avantages identiques à ceux obtenus en 1118 par les chanoines de Toussaint d'Angers pour les ponts sur la Loire.

Appelé également pont Saint-Eutrope, du nom d'une chapelle sise à la jonction de deux anciennes routes royales, celle du Bas-Poitou ou route de Bordeaux (future nationale 137) et celle de Machecoul (future nationale 23)⁵, le pont fut de nombreuses fois reconstruit.

Une sentence du Présidial de Nantes de 1580⁶ fait état de sa réfection à l'initiative du prieuré de Pirmil auquel il aurait été concédé par le seigneur de Rezé le droit de passage sur le pont en 1230.

Il faut dire qu'à l'époque, la plupart des ponts nantais étaient en bois, du moins pour la partie de l'ouvrage enjambant la rivière. En effet, la Sèvre coulant au milieu de prairies inondables, la longueur de la chaussée les franchissant était plus grande que celle des ponts. Des arches de pierre soutenant la chaussée dans le franchissement de ces prairies pouvaient laisser penser, comme l'indique un voyageur en 1466, Léon de Rosmital, que des ponts de pierre permettaient alors de franchir la Sèvre et les différents bras de Loire. La chaussée de Pont-Rousseau (actuelle rue Alsace-Lorraine) était ainsi soutenue par onze arches de pierre.

Pour en revenir à la réfection du pont de 1580, il semble que celle-ci fait suite à une instruction du roi Charles IX ordonnant la reconstruction des ponts de Nantes. En effet, lors d'un passage à Nantes du souverain en 1565 après un hiver marqué par des crues très importantes, celui-ci avait dû remonter jusqu'à Thouaré pour franchir la Loire, les ponts nantais ayant été longuement endommagés.

En 1636, un voyageur, Dubuisson-Aubenay décrit le pont Rousseau : « un pont de bois de 60 à 80 pas de long, soutenu de pilotis et de quelques piles de pierre ».

⁴ Tonnerre, *Naissance de la Bretagne*, p. 538. Cité par A. Peron.

⁵ Actuelles rues Jean Jaurès et de la Commune de 1871.

⁶ Archives municipales de Nantes, GG 619.

L'abbé Nicolas Travers, dans son histoire de la ville et du comté de Nantes⁷ écrit que « le pont Rousseau était d'un entretien coûteux » et que « la ville était tenue de faire la moitié des frais de cet entretien, par la cession que le seigneur de Rezé lui avait faite des droits qu'il avait en ce lieu, à condition qu'elle se chargerait de l'entretien », le prier de Pirmil étant comme on l'a vu, tenu de participer pour l'autre moitié aux frais de réparation du pont.



Archives Municipales de Rezé

Un document de 1661⁸ montre que les droits de passage perçus ne suffisaient sans doute plus à cet entretien, le prier de Pirmil ayant proposé dix huit ans plus tôt, le 22 août 1643, de céder à la ville ses propres droits. A cette époque, l'état du pont nécessitait en effet une réfection sans doute importante. C'est en 1658 qu'il est reconstruit. Sur l'un des piliers du nouveau pont est alors gravé l'inscription suivante : « du règne de Louis XIV, roi de France et de Navarre, étant gouverneur de la ville, château et comté de Nantes, très haut et très puissant seigneur messire Charles de la Porte, chevalier des ordres du roi (...) et messire René de Pontual, seigneur dudit lieu ; MM. Gatien Libault, sieur Duperrey, maire ; Jean Chauvin, sous-maire, et MM. (...) échevins dudit Nantes. Ce pont a été établi des deniers de la ville, l'an MDCLVIII »⁹.

Une pyramide était édifée sur le pont coiffée « d'un globe ou boule neuve de tuffeau au haut surmonté d'une croix de fer » précise un échevin nantais, Charles Gellée, sur le procès-verbal d'une restauration en date du 23 octobre 1724¹⁰. On sait par ailleurs que le pavage du pont fut réalisé en 1720 par un architecte nommé François Roussel (d'après un ouvrage sur les artistes nantais conservé au musée des Beaux Arts à Nantes).



Archives Municipales de Rezé

⁷ Manuscrit de 1751 déposé aux archives de la ville de Nantes.

⁸ Archives municipales de Nantes (CC 175).

⁹ F.J. Verger, *Archives curieuses de la ville de Nantes*, 1837.

¹⁰ Archives municipales de Nantes, DD 341.

Ce pont ne survivra pas à une crue subite de la Sèvre survenue dans la nuit du 27 au 28 novembre 1770 : « tout disparut, il ne resta que les piles. La ville fit de suite construire un bac pour ne pas interrompre ce passage important. L'inondation subite qui emporta le pont Rousseau fut mesurée à Monnières et estimée à 30 pieds. Elle emporta tous les moulins à eau depuis Saint-Laurent jusqu'à la Chaussée de Vertou, qui fut un peu endommagée. Elle emporta le pont de Clisson avec plusieurs maisons du faubourg Saint-Antoine »¹¹.

Ce bac qui, durant plusieurs années assura le passage de la Sèvre, fut cause d'une catastrophe en 1771, trente personnes trouvant la mort dans son naufrage¹².

C'est Jean Crucy, frère de Mathurin, architecte voyer de la ville de Nantes, qui reconstruisit en 1777, en bois, le nouveau pont Rousseau sur les plans de J.-B. Cerneray. Les destructions de Pont-Rousseau lors du siège de Nantes par les Vendéens en 1793 et le siège lui-même, le pont accueillant des canons pour défendre la ville, durent vraisemblablement endommager l'ouvrage.

Au début du XIX^e siècle, le pont est en si mauvais état qu'un arrêté du préfet en date du 21 prairial An XIII (10 juin 1805) l'interdit à la circulation. Un nouveau bac est mis en place le 23 prairial¹³ pour assurer le passage. Peu après des travaux de reconstruction du pont sont entrepris sur les plans de l'ingénieur Rapatel.

Il est achevé en décembre 1806. Le nouveau pont a 67 mètres de long et 8,50 mètres de largeur. Il est formé de sept travées de bois supportées par six rangées de pieux. L'arche centrale a 11,50 mètres d'ouverture. Dans son ouvrage sur les ponts de Nantes, André Péron¹⁴ mentionne de nouveaux avatars pour ce pont de construction sans doute trop précaire au regard d'une circulation des charrettes et autres diligences devenue importante.



Archives Municipales de Rezé

¹¹ F.J. Verger, *Op. cit.*

¹² Archives municipales de Rezé, registres paroissiaux.

¹³ Archives municipales de Nantes, O 1, ponts, CP.

¹⁴ A. Péron, *Les ponts de Nantes*, éditions Ressac, 1995.

Le 9 juin 1821, un arrêté préfectoral y interdit le stationnement des véhicules. Mais le receveur fait observer au contrôleur en chef de l'octroi, dans une lettre datée du 10 juillet 1821, que l'exécution de l'arrêté est impossible, notamment le samedi matin. En effet, le pont Rousseau est le pont de l'octroi dont le bureau est situé sur la rive sud de la Sèvre. Le samedi matin, il faut contrôler au moins 500 charrettes de bois et de denrées alimentaires !

Seize ans plus tard, le 15 août 1837, le pont est à nouveau interdit à la circulation, tant son état inspire des craintes : « depuis 26 ans, lit-on dans le journal *Le Breton* du 17 août 1837, on ne cesse d'ajouter des bois neufs aux vieux qu'on n'ose déplacer, il en résulte un énorme amas de bois sans liaison, sans solidité qui, au moindre choc, peut se désunir comme un château de cartes »¹⁵.

Le pont sera finalement reconstruit en pierre entre 1838 et 1842. Il présente trois arches de 21 mètres d'ouverture chacune pour un tablier de 70,20 mètres de longueur. Tandis que du côté nantais de la rue Dos d'âne jusqu'alors sinueuse et peu propice à la circulation est élargie et reprofilée, à Rezé la chaussée voit s'ériger de part et d'autre des maisons d'habitation. La rue prend l'allure qu'on lui connaît encore aujourd'hui¹⁶ alors qu'à Nantes, la rue Dos d'âne, de nouveau reprofilée depuis a maintenant perdu toutes ses maisons d'habitation.

En 1875, un autre pont à l'aval du précédent est édifié pour permettre le passage de la ligne de chemin de fer Nantes-Pornic, à la confluence de la Loire et de la Sèvre. Ce pont à tablier métallique sera plus tard également utilisé pour le passage des automobiles.

Elargi en 1935, le pont Rousseau est détruit en 1979 pour laisser la place à un ouvrage en béton¹⁷, qui sera bientôt doublé, avec un couloir réservé aux transports en commun : autobus, puis tramway à partir de 1992.

Le pont porte aujourd'hui le nom des « bataillons F.F.I » qui franchirent la Sèvre et contribuèrent à libérer Rezé de l'occupation allemande le 29 août 1944.

Enfin, pour conclure cette histoire des ponts, un ouvrage sur la Loire est réalisé et achevé en 1995 reliant Rezé près de la Haute-Île à la Prairie aux Ducs à Nantes. Ce pont, dénommé des « Trois Continents » présente une courbe très esthétique. Son arche marinière prend appui sur deux piles dont il a fallu asseoir les fondations à moins 30 mètres au-dessous du niveau de l'eau ! Sa longueur totale est de 275,60 mètres et sa largeur de 21,86 mètres.¹⁸

Yann VINCE

¹⁵ Cité par A. Péron, *Op. Cit.*, p. 37.

¹⁶ Rue Alsace-Lorraine.

¹⁷ Un pont provisoire métallique du type « Bailien » fera le lien entre la démolition et la reconstruction.

¹⁸ A. Péron, *Op. Cit.*



Archives Municipales de Rezé



Archives Municipales de Rezé

EN TRAVERSANT LES PONTS

DUBUISSON – AUBENAY A REZE en 1636

François Nicolas Baudot, seigneur du Buisson et d'Aubenay, a laissé son nom dans l'histoire sous la forme Dubuisson-Aubenay. C'est un grand voyageur au regard précis et intéressé et un chroniqueur de talent. En 1636, il vint en Bretagne, alla jusqu'à Quimper puis Nantes. Ses notes de voyage sont un témoignage exceptionnel sur l'époque. Il vint à Rezé pour, entre autres, examiner le site gallo-romain. Cette partie de ses notes a été reproduite en annexe dans l'ouvrage *Terroir et Moyen-Age au Pays Nantais*. Je ne vais donc pas les reproduire ici. Par contre, il décrit aussi son itinéraire de Nantes à Montaigu. Nous partirons donc de la Belle-Croix. Vous ne savez sans doute pas où se trouve ce lieu, du moins pour la plupart d'entre vous, lecteurs. Pourtant, lorsque je veux situer un lieu avec ma mère, vieille Nantaise, c'est celui que j'utilise pour désigner cet endroit où l'axe chaussée de la Madeleine - rue Bon Secours est coupé par la tranchée du chemin de fer, là où était le pont de la Belle Croix, sur le bras de Loire cernant au sud l'île Feydeau anciennement de la Saulzaie.

Dubuisson écrit :

"Là commence une chaucée de pierre, percée à arcades, en forme de pont de pierre à parapet, large pour deux chariots de front et élevée sur une prée qui commence au dessus (où elle est très belle et sert de cours aux dames de Nantes qui y vont en caroce, en Esté, promainer), vulgairement dite la grande prée ou la prée de la Magdelaine. Au dessus de la chaucée, elle est appelée la petite prée.

Ceste aulte chaucée (au pont estroit) est longue de 3 à 4 cens pas ; et au bout, sur le costé droit, est une jolie chapelle de la Magdelaine, prieuré dépendant de l'abbaye de Toussaint d'Angers, où, sur la porte, vous voyez des armes à six faux escussons, comme si c'estaient les armes de Mathefelon, qui sont, comme on m'a dit : de gueules à six faux escus d'argent.

Là, vous entrez sur un beau pont de pierre, à passer 3 ou 4 chariots de front, avec parapet et douze arches de pierre, sous la première qui est à pont levis de bois. Ce pont est sur le deuxième grand canal en bras de Loire, dit le canal du Barbu, à cause que ce fut l'évesque de Nantes Henry Le Barbu, de la noble maison de Quilio (vide Kalend. Franciscanorum Kimperchorentinensium), auparavant évesque de Vennes, qui le feit curer et accommoder comme il est, sous Jean V duc, vers l'an 1410.

Au bout de ce pont commence la Grande Biece, comme un bourg ramassé, ayant prée au dessus, et encor bien plus spacieuse au dessous, où est un gibet à quatre piliers, dit vulgairement la quarrée de Biece, que Pierre Landloys, thrésorier du duc François II, fit bastir pour faire peur à tous les gens de bien, et auquel aussy il fut luy maisme pendu et estranglé, comme rapportent la Chronique de Bretagne et Argentré (l. XIII), en l'an 1485, le 19^e jour de

juillet, par arrest des seigneurs du conseil du duc qui estait en son chasteau de Nantes, ne pensant à rien moins que cela, et en fut fort fasché.

En ceste maisme préee de Bièce, Argentré et la Vieille Chronique (faite en renommée de Bouchard) disent que Messire Gilles de Laval, qu'ils appellent le baron de Rais, adopté en la seigneurie et nom de Rais et dit Messire Gilles de Rais (qu'aucuns chroniqueurs François appellent mal à propos Gilles de Bretagne), mareschal de France, arrière fils du vaillant Brémor de Laval, fut estranglé à une potence et bruslé le 25^e jour de décembre 1440, par sentence du sénéchal de Rennes (que la Vieille Chronique appelle président de Bretagne), alors juge pour toute la Bretagne. Il fut convaincu de crimes énormes, meurtres, sodomies et magies, et excommunié par l'évesque de Nantes et son official, inquisiteur de la foy.

La Vieille Chronique dit que ce fut à la fin du mois d'octobre qu'il fut accusé, et qu'il fut exécuté le premier, et ses deux serviteurs aprez, en la préee de Bièce, joignant les ponts de Nantes, au lieu où est de présent une croix de pierre ; ce qui fait veoir que ce ne fut pas au maisme endroit ni en la maisme prairie de Bièce où Landois fut exécuté, si tant est que ce fut à ce lieu dit à présent la Belle Croix...

A travers de ce bourg de grande Bièce coule un petit canal de Loire eschappé, sec en Esté ; et au bout de ce bourg est, sur le coste gauche, une chapelle de St Tussain (Tussanus), saint de Bretagne vers Kimper Corentin, qui est une aumosnerie de l'hospital de St René de Nantes.

Il y a une flèche, au dessus de laquelle, au lieu de gyrouette quarrée ou de coq, comme ordinairement ailleurs, ou de croissant, comme en Autriche, il y a une main de fer au bout de la verge ou aiguille au sommet de la flèche, ce qui sert à montrer... de quel costé vient le vent.

Toutefois le Père Albert Le Grand qui se trouva avecques moy, en passant un jour par là, me dit avoir leu en un (manuscrit) de Guillermin Ganel l'aisné, chroniqueur de Jean IV, duc de Bretagne et autres ducs, ses enfans et descandans, que, les Nantais ayant livré pour argent aus partisans de Charles de Blois le comte Jean de Montfort qui estoit à Nantes, se fiant à eux, Jean Le Conquéran, son fils, aprez la bataille d'Auray de l'an 1364 et la reddition ensuite de Nantes, voulut, pour marque de cela, que des mains fussent mises au ault des clochers de ceste ville... parce qu'ils s'estoient là dedans laissé graisser et corrompre les mains et avaient dit (comme le leur reprochèrent en mots couverts ceux de Rhennes, en des Estats assemblées sous le duc de Mercoeur, à Vennes) à ceux qui cherchoient ce prince : « quem vultis nobis dare ut eum vobis tradamus ? »

Le (manuscrit) adjouste que ceste marque se veoit encor en trois autres clochers dans la ville : St Saturnin, St Nicolas et les Clarices. Toutesfois, il est vray qu'ès Scoetz¹⁹, à une lieue de là, monastère de filles, la mesme chose y est et n'y est assurément quam ut manus illa ventum indicet."

Arrêtons-nous un instant pour commenter ces propos de Dubuisson. Ses références littéraires sont le chroniqueur de la fin du Moyen Age, A. Bouchard et le juriste et érudit breton du XVI^e siècle, Bertrand d'Argentré. Celui qui l'accompagne, le Père Albert le Grand, est beaucoup moins fiable confondant histoire et légendes dans ses écrits.

¹⁹ Les Couëts.

On relève quelques erreurs dans le récit de Dubuisson. Ainsi, si Pierre Landais a bien été exécuté à la quarrée de Biesse, Gilles de Retz le fut dans la prairie de la Madeleine, aux abords de la Belle-Croix.

Il n'y a pas de saint Tussain bas-breton ni de Saint René à Nantes. Il s'agit de l'aumônerie de Toussaint fondée par Charles de Blois en 1362. L'histoire de la girouette-main elle non plus ne tient pas. C'est quelque chose de banal que de mettre une main pour indiquer le sens du vent - au moins autrefois - dans nos régions.

Le canal sec en été dont il est question reliait la Loire à la Boire de Toussaint et se trouvait à l'emplacement de l'actuelle rue Conan Meriadec. Il fut comblé en 1849.

Continuons notre périple vers le sud avec Dubuisson.

"Au bout de la grande Bièce, il y a un troisième canal ou bras de Loire, compté entre les grands, bien que fort médiocre, qui la sépare d'avec la Petite Bièce qui suit. Au bout de la Petite Bièce, il y a une porte qui ferme le pont de pierre et de bois qui est dessus le dit canal ; et par delà de ceste porte est une aultré chaucée avec parapet, percée à arcades, en forme de pont, traversant une préee au bout de laquelle sont les Récollets, joli bastiment neuf où ils furent établis un mois ou deux aprez la vacance de l'épiscopat et mort de l'evesque de Bourgneuf, qui fut 17 juillet 1617, comme dit V. Charon en sa Liste des évesques de Nantes."

Arrêtons-nous à nouveau pour préciser où étaient ces boires ou bras mineurs de la Loire. La boire de Toussaint coulait grosso modo, à l'emplacement du boulevard Gustave Roch. La boire des Récollets coulait à l'emplacement du viaduc du chemin de fer coupant le boulevard des Martyrs Nantais. A la fin de la seconde guerre mondiale, ces bras, plus ou moins comblés, se reconnaissaient encore.

Dans la description que nous fait Dubuisson, on remarque que le passage de Loire est fortifié. Sur le pont de la Madeleine, la première travée au nord est faite d'un pont-levis en bois. Puis, au sud de l'île de Petite Biesse, il y a un autre ouvrage défensif, une porte, la porte gelée (d'où le nom de rue subsistant aujourd'hui). Elle s'ouvre sur le pont des Récollets qui rejoint Vertais (environs de l'actuelle place Mangin), faubourg qui se situe alors en Saint-Sébastien. Mais, laissons parler Dubuisson :

"Et puis commence le 4^e canal ou 4^e bras de Loire, ayant un pont de pierre à belles arcades et à parapet, pour passer 4 chariots de front, et de longueur de 200 pas et plus ; au milieu duquel une croix de bois, planté contre le droit costé du parapet, borne les fauxbourgs de Nantes, pour le moins fait séparation des paroisses de Ste Croix de Nantes, dont est tout le pont et forsbourg jusques là, et de St Sébastien, bourg de grande dévotion à ce saint, sur la rive ou bord gauche de tout le lit de la Loire, à une lieue de là.

Passé ce pont, vous entrez au bourg de Vertais, assez long, au bout duquel vous trouvez le 5^e canal en grand bras de Loire, égal au premier, et ayant un pont de pierre fort beau, de 2 ou 3 cens pas de long, large pour 4 grands chariots à passer de front, et avec beau parapet crénelé pour flanquer et battre sur la rivière. Le pont s'appelle proprement le pont de Pirmil ; car au bout d'iceluy est la

tour que l'on appelle de Pirmil, autrement le Chastel Bouchard (où il y a un sergent du chasteau de Nantes qui fait garde), qui est une tour ronde, assez mal faite et plus propre à une prison qu'à une forteresse.

Elle est environnée de l'eau de la Loire, et a force canonnieres et fenestres, et semble d'ouvrage de 300 ans environ. Aussy, dit la Vieille Chronique de Bretagne, qu'en l'an 1365, le duc Jean le Conquérant, s'estant rendu maistre de Nantes, ordonna à Nicolas Bouchard, son admiral, de bastir au bout des ponts une tour, à Pirmil, pour faire la garde, ce qu'il fit.

Passez ceste terre et le bout du pont ; vous trouvez deux chemins : l'un un peu sur la main gauche, qui vous maine dans le bourg de Pirmil qui est fort beau, certes, et bien long, et a un prieuré de St Jacques, dépendant de St Jonin de Marne, abbaye de St Benoist, prez de Thouars en Poitou. Il y a quatre religieux Bénédictins, et le prieur commendataire estoit l'abbe de St Evreult en Normandie, mort, à ce que l'on tient, en prison en Espagne. Ce prieuré vaut mille escus de rente.

Par là est le grand chemin ordinaire de Poitiers par Clisson (ou l'on passe la Sèvre Nantaise)...

Mais un peu à droite, passé le bout du pont de Pirmil, vous tournez par une rue de 2 ou 3 cens pas de long, le long de la Loire, et passez au bout, sur un pont de bois de 2 ou 3 cens pas de long, soustenu de pilotis et de quelque piles de pierre, appelé le Pont Rousseau, la rivière de Sèvre Nantaise, assez tranquille et qui, au dessou du pont, sub ipso pontis exitu, se mesle en Loire.

Et de là s'en va-t-on, le long du bourg de Pont-Rousseau, où est la chapelle de St Eutrope, paroisse de Resay, par où est chemin vers Fontenay et la Rochelle..."

Ensuite Dubuisson s'attarde à Rezé, ce qui nous donne la description du site des bords de Loire figurant en annexe de l'ouvrage *Terroir et Moyen Age au Pays Nantais*.

Dans son chapitre consacré au "*chemin de Nantes aus marches de Bretagne, Poitou et Anjou*", il écrit :

"Passez les ponts de Pirmil et tournez par le Pont Rousseau, passant la rivière de Sèvre sur son pont de bois. Puis, rasant de la main droite la chapelle St Eutrope, entrez en la grande lande ; laissez la maison de Lénaudière, à main gauche et Mortier Roche de mesme, suivez les hayes du costé de main gauche toujours. Et pour autant qu'il n'y ha que 4 ou 5 bureaux de traites foraines établis sur ces marches là, nous n'irons que par iceux bureaux qui sont sur toutes les entrées et sorties de ces trois provinces de l'une en l'autre."

Dubuisson mentionne Lénaudière, alors l'Esnaudière, maison noble devenue les Naudières. Le Mortier Rochu (et non Roche) est un autre nom, oublié, du village de Ragon. Il continue :

"Suivant donc les hayes et clos de vignes sur la main gauche, jusques vis à vis et tout devant le village des Sornières, de la paroisse de Vertou, vous trouvez quelque ressemblance de chaussée romaine, comme nous disons cy aprez, et la quitter pour prendre sur droite le chemin de Villeneuve."

Dubuisson se lance alors dans une description très intéressante de l'abbaye de Villeneuve, mais nous sortons alors de notre propos. Nous devons noter que, sur la droite de la route il n'y a que des landes, vestiges de la forêt de Touffou. L'érudit voyageur nous indique d'ailleurs que l'abbaye de Villeneuve est "*assize en la forest de Touffou*".

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette description, l'abbaye étant liée à Rezé.

Michel KERVAREC

QUAND LE GRAND CHEMIN DE LA ROCHELLE

ETAIT UNE NOUVELLE ROUTE (III)

« A monsieur le maire de Rezé,

Je viens appeler votre attention sur l'exécution du décret impérial du 16 décembre dernier.

Je dois d'abord vous entretenir des dispositions du titre 7, qui vous chargent de surveiller, en ce qui vous concerne, le service de l'entretien des routes (...)

Dans vos rapports à M. le sous-préfet de votre arrondissement, vous êtes invité à lui fournir vos observations sur l'état et les besoins des grandes routes qui traversent votre commune ; à lui faire connaître, aux termes de l'art. 50 du décret, les abus et délits qui se seraient commis, tels que fraude dans l'approvisionnement des matériaux, dégradations commises sur la route, ou tout autre délit de grande voirie (sic) quelconque. L'article 55 vous prescrit également de faire le rapport des déclarations des cantonniers sur tout ce qui peut intéresser la sûreté et la tranquillité publiques (...)

Par l'arrêté dont un exemplaire est ci-joint, je me suis attaché plus particulièrement aux dispositions prescrites par les articles 109, 110 et 111 du décret, qui mettent à la charge des propriétaires ou locataires riverains des grandes routes, les travaux d'entretien, de curement et de réparation de fossés (...). »

Cette lettre circulaire en date du 18 août 1812 marque l'intérêt que porte les administrations du Premier Empire à l'entretien de la voirie. Sans doute le passage à Rezé de Napoléon, de retour d'Espagne, par la route de Bordeaux en 1808 avait-il renforcé l'Empereur dans l'idée que la modernisation du pays devait passer par l'entretien de son réseau routier. Comme l'on voit dans cette lettre, les considérations sur l'état des routes ne sont sans doute pas étrangères à la politique de sûreté publique poursuivie par la police impériale.

De fait au lendemain de la Révolution et particulièrement des guerres de Vendée la voirie rezéenne telle qu'elle commençait à se dessiner sous l'Ancien Régime²⁰ était en grande partie à reconstituer. Aussi les deux grandes routes nationales (23 et 137) dans leur traversée de la commune durent être repavées. Outre des encouragements à l'entretien de cette grande voirie, l'urbanisation marque cette époque.

Aussi, de part et d'autre de la grande route de Bordeaux s'édifient à partir du faubourg de Pont-Rousseau, complètement à relever du siège de 1793, de nouvelles constructions. La plupart des maisons à étage des actuelles rues Félix Faure et Jean Jaurès en passant par la place Pierre Sénard, datent de cette époque de reconstruction. Plus au sud, dans la traversée des villages de la Galotière et de la Basse-Lande, jusqu'aux landes de Belleville²¹, la route n'est bordée que de très peu de constructions.

²⁰ Voir le dernier numéro de l'Ami de Rezé.

²¹ L'église Saint-Paul et le quartier aux alentours n'existent pas.

Les grands travaux de réparation et d'urbanisation engagés sous le Premier Empire sont poursuivis sous la Restauration de travaux d'embellissement.

Reprenant en cela une politique initiée par l'Empereur à l'entrée de chaque ville ou bourg de France²², des plantations d'arbres furent entreprises en 1821.

Un arrêté préfectoral du 3 février 1821 enjoint en effet le maire de Rezé, qui n'est autre alors que le Comte de Monti de Rezé *"d'exécuter la plantation d'arbres sur la route royale de 3^e classe n° 137 de Bordeaux à St Malo"*. Et de lui donner pour délai un mois, les plantations devant être achevées pour le 10 mars ! 598 peupliers d'Italie doivent être plantés de part et d'autre de la route *"depuis Pont-Rousseau jusqu'au chemin de la forêt de Touffou"* à raison d'un arbre pour dix mètres de terrain. Et il appartient aux propriétaires riverains de faire ces plantations.

On imagine aisément la difficulté que pouvait représenter pour une administration communale peu organisée au pouvoir largement contesté par ses administrés, une telle instruction !²³ Il faut ajouter à cela que les frais que cela pouvait représenter pour certains habitants peu fortunés, chaque arbre étant facturé 1 F²⁴, rendait l'application de l'arrêté aléatoire. De fait, non seulement les délais ne seront pas respectés mais l'on apprend par un nouvel arrêté du 6 mars 1821 qu'au moyen d'une pétition signée par les propriétaires de moulins riverains de la route, ceux-ci font savoir *"que les arbres leur porteront un grand préjudice, que les propriétés deviendront de nulle valeur et demandent que cette plantation n'ait lieu qu'à 400 pas de leurs moulins."*

Ce nouvel arrêté notifié aux sieurs Thomas, Godin, J. Bonnet, L. Bonnet, Prauvant, Créatin et Frémont, propriétaires des moulins modifie l'instruction :

"... décide après avoir fait mesurer la distance séparant chaque moulin de la ligne à suivre et fait observer que des peupliers d'Italie placés à 10 mètres les uns des autres ne peuvent abriter des moulins et en annuler la valeur surtout quand l'abri ne se trouve que d'un côté, que les sieurs Thomas, Godin, Créatin et Frémont (les plus proches de la ligne de plantation) sont autorisés à supprimer les peupliers au devant de leurs moulins, les autres devant se conformer aux règles édictées."

Les habitants riverains sont donc une nouvelle fois invités par le maire à se conformer à l'arrêté préfectoral en leur précisant en outre que *"les arbres choisis devront dans tous les cas avoir de trois à quatre mètres de hauteur et des grosseurs proportionnées (...)"*.

²² Des arrêtés préfectoraux allant en ce sens avaient été pris, apparemment sans suite, en 1813.

²³ C'est à cette époque que les Trentemousins décident de s'administrer eux-mêmes, ne reconnaissant par l'autorité du maire (Archives municipales de Rezé).

²⁴ Pratiquement le prix d'une journée de travail d'un ouvrier.

En réalité, de délais en délais, l'administration préfectorale se montre conciliante. En effet, un nouvel arrêté du 2 février 1822 accorde *"un nouveau délai jusqu'au 10 mars pour les plantations et remplacements d'arbres (...) suivant le tableau dont il a été remis extrait au maire, certains propriétaires ayant négligé de se conformer à l'arrêté du 6 mars 1821."*

Il semble bien que non seulement les propriétaires riverains prennent leur temps mais de plus des actes de malveillance retardent l'achèvement des plantations.

Ainsi un courrier du secrétaire général de la préfecture au maire du 23 mai 1821 invite ce dernier à surveiller les plantations : *"Mr l'ingénieur en chef (l'ayant) informé que, depuis le 7 courant, sur la route N° 137 proche les Sorinières, treize peupliers ont été brisés presque raz terre et cinq à hauteur d'hommes"*. Et d'ajouter : *"afin de déconcerter la malveillance qui semble s'attacher à paralyser les efforts de l'administration pour l'ornement des routes et à dégoûter les riverains qui doivent en effet trouver bien pénible d'être obligés de remplacer deux, trois et quatre fois leurs plantations, ainsi que cela est arrivé à quelques uns, je vous autorise, monsieur le maire à publier qu'il sera accordé une récompense de 200 F à celui qui vous mettra à même de connaître les individus qui ont dernièrement mutilé des arbres sur la route royale n° 137 de Bordeaux à St Malo ou qui commettraient par la suite un pareil délit."*

Les archives ne permettent pas de savoir si la police royale et les administrations départementale et communale viennent à bout des difficultés de l'entreprise. Ce qui l'on sait par contre c'est que le développement de l'urbanisation de Pont-Rousseau au sud contraria sans nul doute la pérennité des plantations. A la fin du XIX^e siècle la route était encore bordée d'arbres au-delà des Trois Moulins.

Yann VINCE



Archives Municipales de Rezé



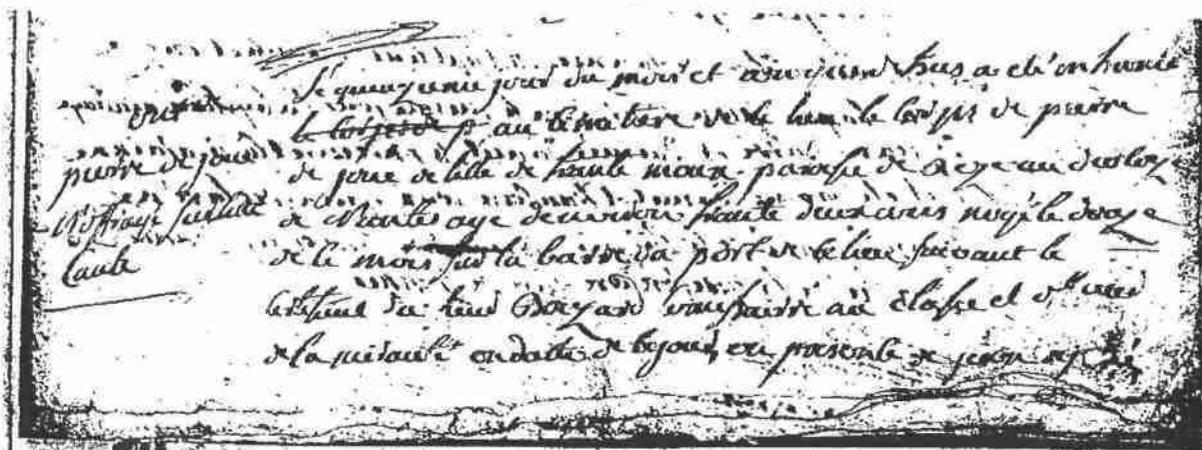
Archives Municipales de Rezé



Archives Municipales de Rezé

LA NOYADE DE JEAN DEJOIE DE TRENTEMOULT

L'acte de sépulture, transcrit ci-dessous a été trouvé dans un registre des décès de la paroisse de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) de la fin du XVIII^e siècle (1771), évoque la tragique mort de Pierre de Joué, un Tentemousin, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Il intéressera particulièrement les descendants de la famille Dejoie, célèbre à Trentemoult et dans les environs...



Transcription²⁵ :

Le quinzième jour du mois et an que dessus²⁶, a été inhumé au cimetière de ce lieu²⁷ le corps de Pierre de Joué de l'Île de Trentemoult²⁸ paroisse de Rezé au diocèse de Nantes âgé d'environ trente-deux²⁹ ans noyé le douze de ce mois sur la barre du port de ce lieu suivant certificat du sieur Boizard commissaire au classe et officier de l'amirauté en date de ce jour en présence de Jean Dejoué.

Michel KERVAREC

²⁵ Conformément aux règles de la transcription, sauf mention contraire (mots en italique), l'orthographe et la ponctuation de l'acte ont été adaptées suivant les normes actuelles.

²⁶ Nous sommes au mois d'août 1771.

²⁷ Il s'agit du cimetière de la paroisse de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

²⁸ Dans l'acte original, il est écrit « *lille de trante moux* ».

²⁹ L'orthographe originale est « *trante deux* ».

VIE DE L'ASSOCIATION

Les Amis de Rezé au Quai Léon Sécher et aux Rencontres d'Histoire Locale du Bignon

Ce dernier mois d'octobre, les Amis de Rezé, invités par les organisateurs de la fête du Quai Léon Sécher, ont tenu un stand où étaient présentés les publications de l'association, livres et derniers numéros de la revue.

Nous remercions M. DROUET et Mme LERAY pour avoir représenté l'association lors de cette journée pluvieuse.

Les 17 et 18 novembre, les Amis de Rezé étaient également invités à présenter l'association et ses publications aux Rencontres d'Histoire Locale du Bignon. MM. DROUET, VINCE, KERVAREC y étaient et pourront nous raconter le déroulement de ces journées.

BULLETIN D'ADHESION

à la Société des Amis de Rezé

La cotisation annuelle vous permettra de recevoir gratuitement les numéros du bulletin *L'Ami de Rezé* de l'année 2002, et de participer aux activités de l'Association des Amis de Rezé.

Noms : Prénom :

Adresse :
.....
.....

☎ / / / /

e-mail :

Adhère à la Société des Amis de Rezé pour l'année 2002 et verse la cotisation annuelle de 50 F (20F pour les étudiants)

Demande la fourniture des numéros antérieurs :

N°

Nombre de numéros _____ X 10 francs = _____

Règlements uniquement par chèque à l'ordre de : la Société des Amis de Rezé (CCP 46323.74 F - Nantes)

Société des Amis de Rezé

Archives Municipales de Rezé - Hôtel de Ville - Place J.B Daviais - BP 159 - 44403 REZE Cedex

Nous rappelons que les textes de cette publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Mise en page : ABS Rezé • Imprimerie : Mairie de Rezé • Responsable Bulletin : M. Fabien POUHEY-DICARD



6500-124